

Image not found or type unknown



Suite à effraction portes palières par pompiers

Par **monica84**, le **20/05/2014** à **16:34**

Les pompiers ont été appelés dans ma résidence suite à une forte odeur de gaz.

L'immeuble à été vidé de tous les occupants par ordre des pompiers.

Ces derniers suspectant une fuite de gaz.

Ils ont fracturés des portes de placard sur les paliers ou se trouvaient les compteurs de gaz et tuyaux.

L'assurance des pompiers refuse de payer ainsi que l'assurance de la copropriété. Il y avait bien fuite.

Pouvez vous m'éclairer sur ce problème et que doit on faire(texte réf aux articles)

merci d'avance